



Le coordonateur national du mouvement 11 millions de citoyens, Cabral Libii, a apporté son soutien « moral » et « patriotique » à Maurice Kamo et Cie, aujourd’hui placés sous mandat de dépôt à la prison Kondengui, par le juge d’instruction du tribunal militaire de Yaoundé. Ils sont inculpés entre autres d’« insurrection et hostilité contre la patrie».

« Je voudrais ici en mon nom propre et à celui du Mouvement 11 Millions de Citoyens, leur apporter tout notre soutien moral et patriotique », écrit Cabral Libii, qui appelle à cet effet « aux procès justes et équitables sans aucune immixtion des politiques »

Voici l’intégralité de cette déclaration de Cabral Libii, parvenue à sa rédaction de 237actu.com

A la suite des mises en détention par le tribunal militaire de Yaoundé de plusieurs compatriotes, membres du parti politique MRC, dont son Président, suite aux manifestations du 26 janvier 2019, je voudrais ici en mon nom propre et à celui du Mouvement 11 Millions de Citoyens, leur apporter tout notre soutien moral et patriotique.

Il est important de rappeler qu’au lendemain de leurs interpellations, j’avais exprimé comme cela est constant, ma désapprobation quant aux atteintes flagrantes à l’expression des libertés publiques dans notre pays par des interdictions administratives injustifiées et systématiques des réunions et manifestations des partis d’opposition et autres organisations de la société civile

qui dénoncent. Ce qui met en permanence l'Etat du Cameroun en porte à faux avec ses engagements internationaux notamment la CADEG et crée les conditions d'une exaspération générale subite.

J'avais également exprimé mon indignation subséquemment aux saccages des services et édifices publics par des manifestants inconséquents.

Au moment où, la justice est finalement saisie de cette affaire après des attermolements procéduraux, j'exhorte à la plus grande vigilance quant à la qualité de la justice qui sera rendue dans le contexte d'un système judiciaire régulièrement accusé de subir les influences et des pressions des autorités exécutives.

J'en appelle donc aux procès justes et équitables sans aucune immixtion des politiques, à la mutualisation des forces politiques et de la société civile, pour un contrôle absolu de l'indépendance de la justice au cours de ces procès, en même temps que j'invite le Gouvernement à privilégier les pertinentes dispositions des codes de procédure pénale et d'instruction militaire qui lui offrent la possibilité d'arrêter des poursuites pénales chaque fois que la cohésion nationale et la paix sont en question.
